



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 74472

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les rythmes scolaires. En effet, le projet de réaménagement du calendrier proposé au Conseil supérieur de l'éducation propose des mesures qui ne répondent pas aux attentes des élèves et des parents. Le rallongement des vacances de la Toussaint de deux jours et demi pourrait être considéré comme une mesure partielle car elle ne va pas au bout de la logique du rythme sept semaines de travail, deux semaines de congé préconisée par les chronobiologistes. De plus, les congés de la Toussaint débutent au milieu de la semaine, ce qui ne peut qu'aiguiser la désapprobation des parents. Enfin, ces journées supplémentaires de congé entraînent une nouvelle fois un raccourcissement de l'année scolaire, les obligations horaires annuelles n'étant pas alors respectées. Il lui demande donc si une réflexion globale sur l'aménagement du temps de l'enfant (journée, semaine, année) pourrait être menée, rassemblant tous les acteurs de la vie scolaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74472

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mars 2002, page 1625